

tél: 05 62 40 87 87
policemunicipale@mairie-saint-lary.fr

Le Maire,
ChM - 2026

NOTE AUX PARENTS DES ENFANTS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE MATERNELLE DE SAINT-LARY-SOULAN

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons que le stationnement Rue des Fougères est toléré uniquement aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

Le stationnement Chemin des écoliers (Accès riverains) et au droit du portail de l'école côté rue des Fougères (stationnement des différentes navettes de ramassage scolaire) est rigoureusement interdit.

Je vous prie de ne pas stationner sur le trottoir de la résidence « Les Jardins de la Pergola ».

Nous attirons votre attention, sur le stationnement sur le rond-point de l'office du tourisme. Malgré l'interdiction de stationner à cet endroit, vous restez nombreux à le pratiquer. Nous vous rappelons que ce stationnement gêne l'accès des véhicules (livreurs ...) et qui de plus, est très dangereux pour vos enfants, qui montent et descendent des véhicules.

Le parking devant la résidence le Pla (Rue des Fougères) est à votre disposition pour stationner dans de bonnes conditions.

Comptant sur votre vigilance et votre compréhension, nous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire.



Le Maire,

Ombeline PEREZ